

# Lentilles et pois chiche : deux cultures à fort potentiel à exploiter

**Les surfaces de lentilles et de pois chiche connaissent une expansion fulgurante en France face à la demande croissante des consommateurs. Comment bien réussir l'implantation de ces deux cultures de niche ? Les conseils de Terres Inovia et l'ANILS\*.** \*Association nationale interprofessionnelle des légumes secs

En l'espace de seulement huit ans, de 2010 à 2018, la culture du pois chiche en France a été multipliée par dix, passant de 3 100 à plus de 32 000 ha. De même, les surfaces de lentilles ont fortement progressé (de 12 000 à plus de 36 000 ha). Cette expansion fulgurante traduit la volonté et la capacité de tous les acteurs de la filière à répondre rapidement aux besoins croissants du marché en légumes secs. D'un point de vue agronomique ces cultures de printemps sont dotées d'atouts intéressants : elles ne nécessitent pas d'apport azoté, elles permettent de couper la rotation et d'alterner les matières actives sur les parcelles.

## Les contrats de production, un outil de durabilité

L'exploitation de ces deux cultures passe inévitablement par un contrat entre acheteur et fournisseur pour définir des clauses de mise en marché. Celles-ci peuvent porter sur un engagement (surfaces avant semis, qualité du produit final), un prix et même un processus de produc-

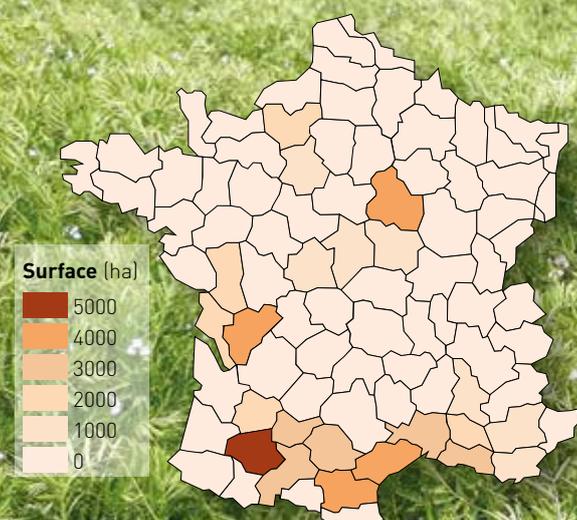
tion et d'intrants (délai de retour ou variété par exemple). Lorsqu'il est utilisé à grande échelle, le contrat de production permet d'éviter la volatilité des prix en équilibrant les surfaces en fonction de la demande. C'est également un vecteur de traçabilité et d'utilisation de bonnes pratiques techniques. Cet outil est fortement plébiscité par les structures développant les légumes secs.

## Bien choisir sa parcelle pour une implantation réussie

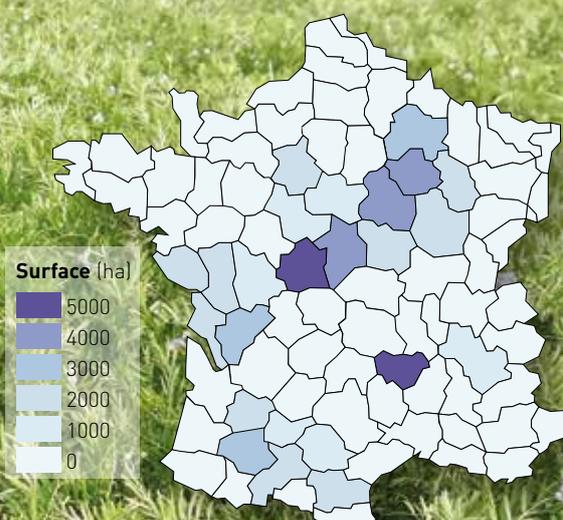
Comme pour toutes les cultures, l'implantation est un rendez-vous à ne pas manquer dans l'itinéraire technique. La lentille, comme le pois chiche, sont des cultures peu concurrentielles en début de cycle et les solutions de désherbage sont limitées. Il faut donc veiller à choisir une parcelle propre pour planter cette culture.

**La lentille** valorise des **types de sols variés** (argilo-calcaires superficiels, sols volcaniques...). Attention cependant à ne pas choisir des sols hydromorphes ou très séchant en raison de la sensibilité de la culture aux excès

## Les surfaces de lentilles et de pois chiche bien implantées dans certains départements



Surface des pois chiches par département en 2018



Surface des lentilles par département en 2018

Source : Terres Inovia et Terres Univia d'après les données Agreste (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)



Pois chiche à la levée

© O. Lambert

d'eau et au stress hydrique en fin de cycle. De même, des sols à grosse réserve utile favoriseront un développement végétatif exubérant au détriment du rendement. Les sols trop caillouteux sont aussi à éviter pour faciliter la récolte car la lentille a une tendance à la verse en fin de cycle.

Quant au **pois chiche**, il valorise très bien les sols argilo-calcaires. Il faut, là aussi, éviter les sols hydromorphes, froids ou les limons battants. Les sols acides sont aussi à proscrire. Il est recommandé également de viser un pH compris entre 7 et 9. En effet, les bactéries assurant la symbiose, qui permettent la formation des nodosités, sont stables uniquement dans cette gamme de pH. Hors des zones historiques de production, les bactéries ne sont pas forcément présentes. Il convient donc de vérifier la présence de nodosités six semaines après la levée. Deuxième conseil : pour une bonne implantation du système racinaire des légumes secs, il est important d'obtenir **un lit de semences meuble et aéré** sur les 15 premiers centimètres. Le tassement du sol peut limiter la mise en place des nodosités nécessaires à la nutrition azotée des plantes : il faut donc travailler sur un sol bien ressuyé.

Un point d'attention particulier doit être porté sur le retour de la lentille dans les parcelles. En effet, cette culture est sensible à aphanomyces euteiches, et autres pathogènes telluriques (*fusarium*, *pythium*) qui conduisent à la mort des plantes par destruction du système racinaire (nécroses des racines). Un délai de retour d'au moins 5 ans doit donc être observé entre deux lentilles. Cette règle de prudence doit être la même en cas de présence d'autres cultures sensibles à ces pathogènes dans votre rotation (pois, luzerne, gesse...). À noter : il est possible de réaliser un test pour déterminer la présence d'aphanomyces dans les parcelles. Terres Inovia réalise des tests de potentiel infectieux ([www.terresinovia.fr](http://www.terresinovia.fr)).

Le pois chiche est également sensible à plusieurs pathogènes. L'ascochytose est la principale maladie aérienne du pois chiche, elle a un temps de conservation limité dans le sol contrairement à *fusarium oxysporium ciceris*. Cette fusariose, spécifique de la culture, provoque un dessèchement rapide des pieds touchés. La nuisibilité potentielle, selon les situations, est estimée à 100%. Une fois présente, la maladie se maintient de nombreuses années dans le sol. Pour s'en prémunir, un délai de retour sur la même parcelle d'au moins 5 ans doit être observé.

### Déclenchement des semis

Selon les bassins de production, la **période de semis des lentilles** s'étale entre fin février et mi-avril. Le semis doit intervenir au plus tôt dès que le sol est suffisamment réchauffé (sol à 5/6°C) et ressuyé afin de permettre

une levée vigoureuse tout en évitant au maximum les stress hydriques en période de floraison et de remplissage des gousses. La lentille est une culture avec une capacité importante de ramification : maîtriser la densité est un point essentiel pour favoriser un bon état sanitaire en cours de campagne. De fait, l'objectif est d'obtenir 220-250 plantes/m<sup>2</sup> : il faut donc semer 270-300 graines/m<sup>2</sup>, soit environ 85 à 90 kg/ha en fonction du PMG (poids de mille grains) de la variété choisie. La profondeur de semis et l'écartement sont des points à ne pas négliger : il est important de situer le lit de semences entre 2 et 3 cm de profondeur pour favoriser une levée régulière ; un écartement entre 12 et 17 cm sera optimal pour éviter un trop grand salissement de la parcelle. En cas de présence de cailloux, un roulage des parcelles postsemis est recommandé pour niveler le sol.

**Pour le pois chiche**, la période de semis varie entre les régions de production. Globalement, ils s'étalent de mi-février à mi-mars. Au-delà de la période, l'objectif est d'obtenir un départ rapide de la culture. Pour cela, le sol doit être suffisamment réchauffé et ressuyé. Afin de maximiser la performance, mieux vaut viser une densité de plantes levées par mètre carré égale à 50 et une profondeur de semis comprise entre 4 et 5 centimètres. En outre, aujourd'hui, la culture est implantée au semoir monograine (utile pour la précision de la dose et la profondeur du semis) ou à céréales (apprécié pour sa couverture rapide du sol).

### Le choix variétal souvent déterminé par contrat

Le choix variétal en lentilles est restreint. Il existe plusieurs types de lentille : blonde, corail, verte... Cinq variétés sont actuellement disponibles en France. En pois chiche, la gamme variétale est à peine plus large. Elle est toutefois en cours de renouvellement grâce aux récentes inscriptions issues de semenciers français. On peut distinguer différents types de graines : le Kabuli (blanc crème, lisse ou ridé) est le plus connu et le plus cultivé en France à ce jour. Depuis 2018, Terres Inovia anime un dispositif d'essais permettant de discriminer les variétés selon leur performance et leurs caractéristiques agronomiques. Pour ces deux espèces, le choix de la variété dépend principalement du débouché visé mais aussi des clauses inscrites au contrat de production.

### Gestion précoce du salissement de la parcelle

Avant l'implantation à proprement parler et si la parcelle le permet, un faux-semis peut s'avérer intéressant pour éliminer des adventices précoces. Des actions de désherbage mécanique sont envisageables selon le stade. Un sol tassé impactera la culture : un passage de herse étrille est envisageable à l'aveugle en postsemis-prélevée (attention à ne pas toucher l'hypocotyle), puis à partir du stade 3-4 feuilles. Du côté des solutions chimiques, un passage en prélevée est fortement recommandé, une unique molécule étant homologuée en postlevée pour lutter contre les dicotylédones.